

LE SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT. LES CESSIONS DE SFT AVEC OU SANS GARDE ALTERNÉE

2026-2027

1 journée en présentiel

Objectifs

Cette formation s'adresse aussi bien aux agents de la DRH qu'à ceux de l'agence comptable qui assurent la gestion de la paie en lien avec la DRFIP.

À l'issue de cette journée de formation, vous serez en mesure de :

- Maîtriser la réglementation et les modalités de calcul du supplément familial de traitement (SFT) ;
- Savoir codifier le versement du SFT, y compris en cas de garde alternée ;
- Gérer les situations complexes, notamment les cas de cession du SFT.

Les + : Les stagiaires peuvent venir avec leurs cas pratiques qui pourront être analysés par le formateur.

PROGRAMME

1. Textes et documents de référence
2. Bénéficiaires
3. Ouverture/Fermeture du droit au SFT
4. Particularités
5. Mode de calcul
6. Pièces Justificatives
7. Délais de prescription
8. Garde alternée
9. Codification
10. Gestion et codification des cessions du SFT, du SFT différentiel, du SFT en cas de garde alternée
11. SFT partiel
12. Lecture du Bulletin de paye
13. Informations complémentaires
14. Cas pratique mettant en scène tous les cas possibles



INSCRIPTIONS

FPMD Formations – www.fpmd-formations.fr

Mail : contact@fpmd-formations.fr